



---

CHANCELLERIE D'ÉTAT  
BUREAU DE LA  
COMMUNICATION

---

## Journée internationale de sensibilisation au bruit le 16 avril 2008

### Une page internet interactive consacrée aux risques liés au bruit sur [www.ne.ch/Bruit](http://www.ne.ch/Bruit)

Le Département de la gestion du territoire et  
le Département de la santé et des affaires sociales communiquent:

La Journée internationale de sensibilisation au bruit se tiendra mercredi 16 avril 2008. Pour la troisième année consécutive, le Service de la protection de l'environnement (SCPE) a décidé de la marquer par une action. Cette année, le SCPE publie à cette occasion une nouvelle page internet consacrée aux risques liés au bruit sur [www.ne.ch/Bruit](http://www.ne.ch/Bruit). Cette dernière présente les différents périls pour l'ouïe, un calcul du risque pour savoir si vous mettez vos oreilles à rude épreuve, un test auditif, un simulateur de perte auditive, une évaluation de l'environnement sonore. A découvrir également sur cette page internet le témoignage d'un musicien atteint de bourdonnements permanents

#### Un problème de santé publique en augmentation

Le bruit constitue un problème de santé publique sérieux et en augmentation: 12% de la population suisse est atteinte dans sa capacité auditive contre 5% il y a 20 ans et 40% des malentendants sont âgés de moins de 55 ans.

La nature ne produit aucun son de niveau élevé auquel la population risque d'être exposée de façon durable. L'oreille n'a donc développé de moyen de protection. Pourtant chacun a la possibilité de limiter son exposition à cette nuisance.

Par la publication d'une nouvelle page internet sur les risques liés au bruit, le SCPE poursuit l'action débutée en 2007, soit la sensibilisation des jeunes et moins jeunes aux bruits associés aux activités de loisirs.

Le thème officiel retenu par la Suisse cette année porte sur les coûts induits par le bruit. Les montants externes (indirects: dépenses de santé, pertes revenus locatifs, etc.) atteignent pratiquement un milliard de francs par année en ce qui concerne le bruit du trafic routier et ferroviaire.

#### Pour de plus amples renseignements:

**Didier Racine, responsable de la lutte contre le bruit au SCPE, tél. 032 889 87 67 ou  
032 889 67 30.**

- Page internet: [www.ne.ch/Bruit](http://www.ne.ch/Bruit) > rubrique Risque

Neuchâtel, le 14 avril 2008